

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 août 2018

Réuni en session ordinaire lundi 27 août 2018 sous la présidence du maire Gérard Clavier le conseil municipal entérine les décisions suivantes.

MAISON PAULIN

La souscription pour les travaux arrive à expiration, le conseil municipal arrête le plan de financement de l'opération. Subvention DRAC 20%, subvention fondation du patrimoine 20%, souscription entre 15 et 20 %, le solde en autofinancement

EGLISE

Quelques subventions restent encore à solder. Monsieur le Maire s'en occupe. Quelques documents à récupérer auprès de l'architecte manquent encore

TAP

Le conseil municipal donne son accord pour le versement de 90 € par enfant à la CDC pour l'organisation des TAP 2017/2018

CDC

Accord du conseil municipal pour l'intégration à la CCTHB de la commune d'Allouis

DEGRADATION LAVOIR DE LA BORNE

une plainte sera déposée par la commune

INFOS

Les bâtiments scolaires doivent être pavés
La commune a obtenu le 2^{ème} prix de fleurissement de sa catégorie